



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



CEPII

Session sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)

Présentation générale de la ZLECAf



Simon Mevel (CEA)

8 juin 2023, Paris

1. Enjeux et objectifs

2. Processus et progrès réalisés

3. Prochaines étapes et défis à relever

4. Appui fourni par la CEA

1. Enjeux et objectifs



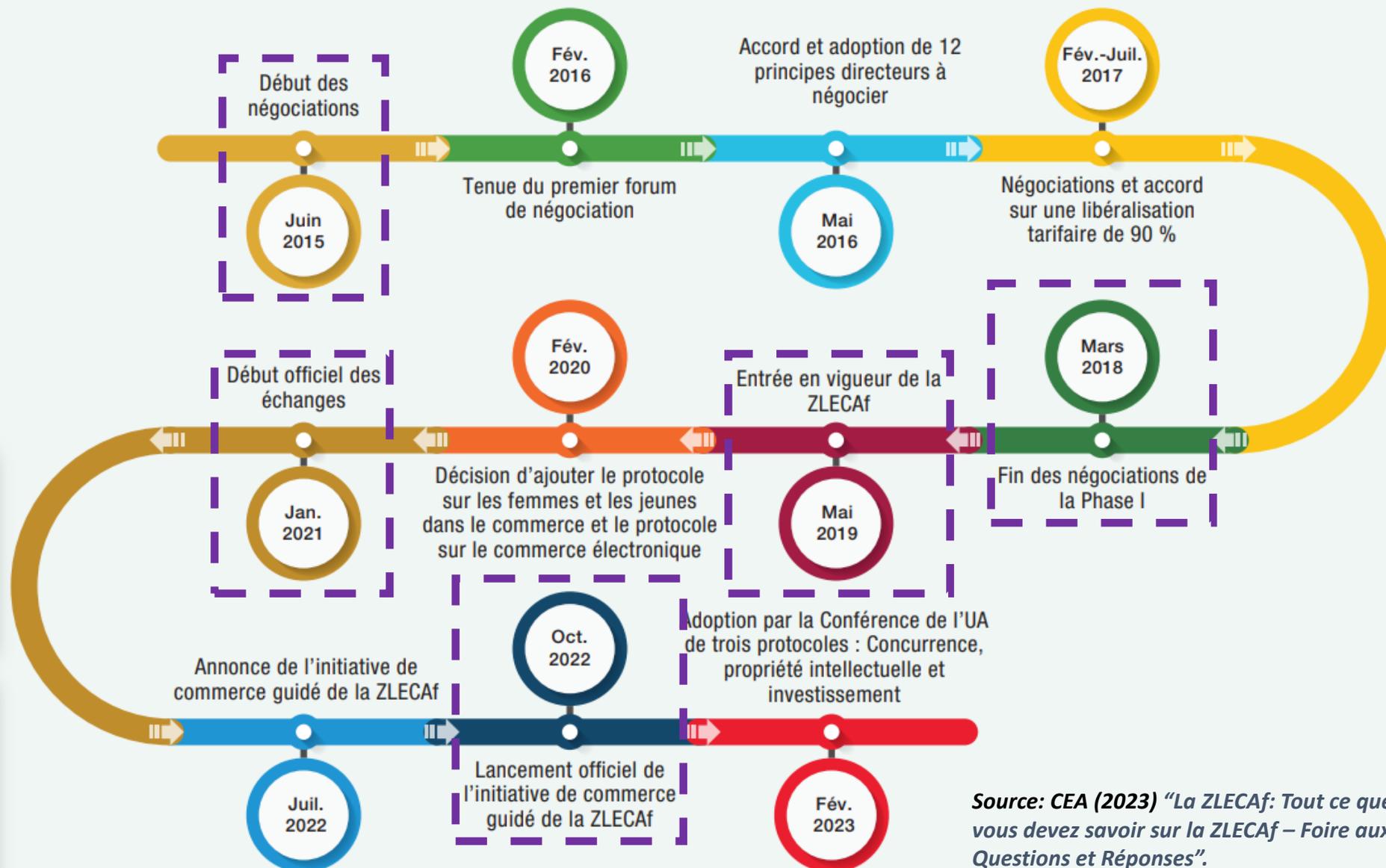
- **La création d'une zone de libre-échange large et ambitieuse:**
 - **Plus grande au monde par le nombre de pays membres** avec potentiellement **55 Etats membres** de l'Union africaine, une population combinée de 1,4 milliard de personnes et un PIB total de près de 3,000 milliard de dollars des E-U en 2022.
 - **Couvrant des domaines variés** qui vont au-delà de ceux typiquement inclus dans un ZLE, c.-à-d., non seulement les biens et les services mais aussi les investissements, les droits de priorité intellectuelle, la politique de concurrence, le commerce numérique, la question des femmes et des jeunes dans le commerce.
 - **Jeter les bases d'une union douanière et d'un marché unique à l'échelle de l'Afrique.**
- **Objectif clairement affiché de stimuler le commerce intra-africain et de promouvoir l'industrialisation et la compétitivité des économies africaines.**
- **Contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable (Nations Unies) et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) sur « L'Afrique Que Nous Voulons ».**

2. Processus et progrès réalisés

Quelques dates clés!

Nov. 2010
Ministres africains du
commerce demandent
l'accélération de l'intégration
régionale en Afrique

Jan. 2012 (Sommet de l'UA)
Adoption d'un Plan d'Action
visant à stimuler le commerce
intra-Africain et établir une
ZLEC en Afrique



Source: CEA (2023) "La ZLECAf: Tout ce que vous devez savoir sur la ZLECAf – Foire aux Questions et Réponses".

2. Processus et progrès réalisés

Ratification de l'Accord ZLECAf par les Etats membres de l'UA
(au 1^{er} juin 2023)

Signature et ratification

Afrique du Sud	Mali
Algérie	Maroc
Angola	Maurice
Botswana	Mauritanie
Burkina Faso	Mozambique
Burundi	Namibie
Cameroun	Niger
Cap-Vert	Nigeria
Comores	Ouganda
Côte d'Ivoire	Rép. Arabe Sahraouie Dém.
Djibouti	Rép. Centrafricaine
DR. du Congo	Rép. du Congo
Egypte	Rwanda
Eswatini	Sao Tome et Principe
Ethiopie	Sénégal
Gabon	Seychelles
Gambie	Sierra Leone
Ghana	Tanzanie
Guinée	Tchad
Guinée-Bissau	Togo
Guinée Équatoriale	Tunisie
Kenya	Zambie
Lesotho	Zimbabwe
Malawi	

Signature seulement

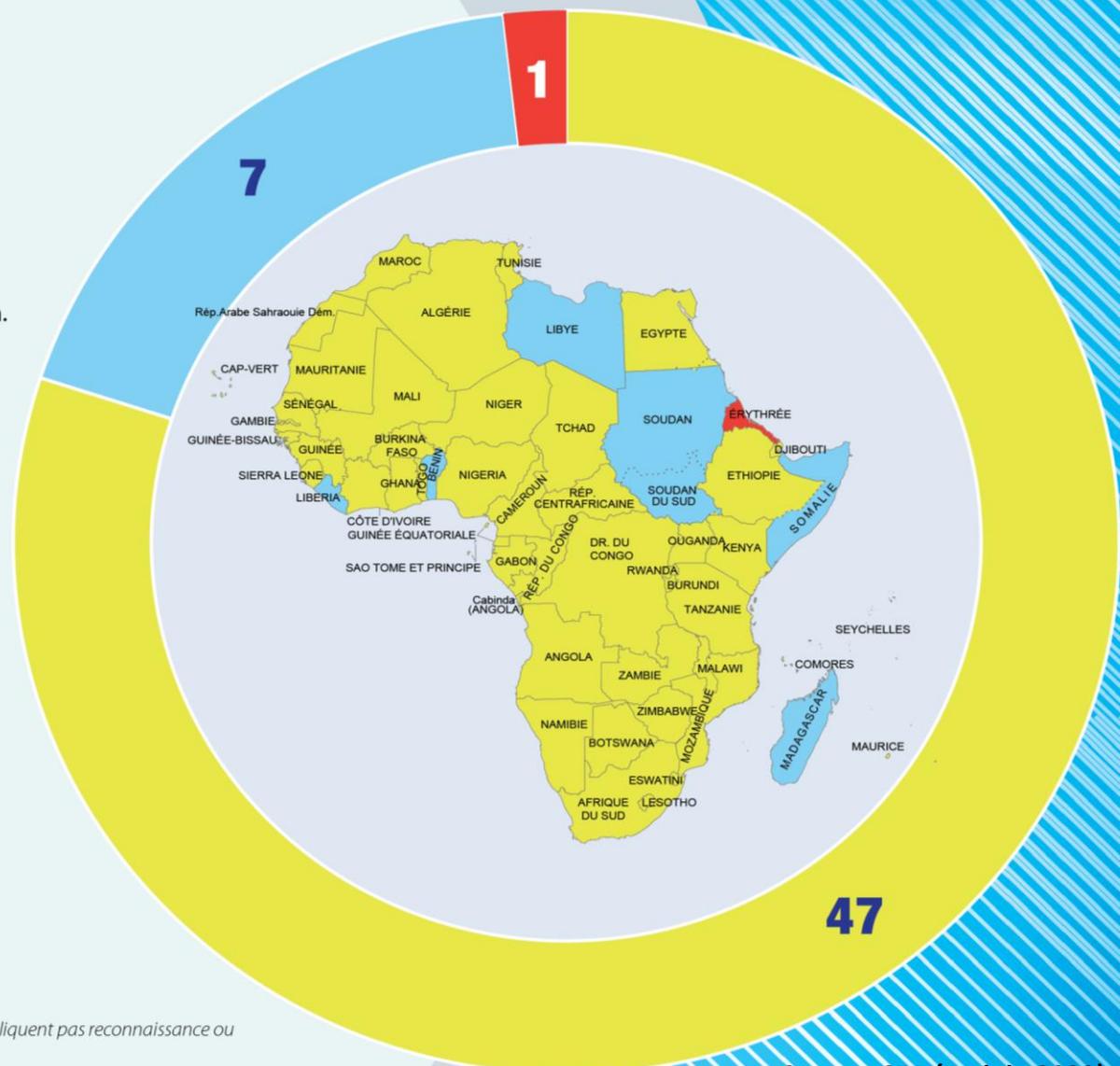
Benin	Somalie
Liberia	Soudan
Libye	Soudan du Sud
Madagascar	

Pas de signature

Érythrée

Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

La frontière entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas été déterminée.



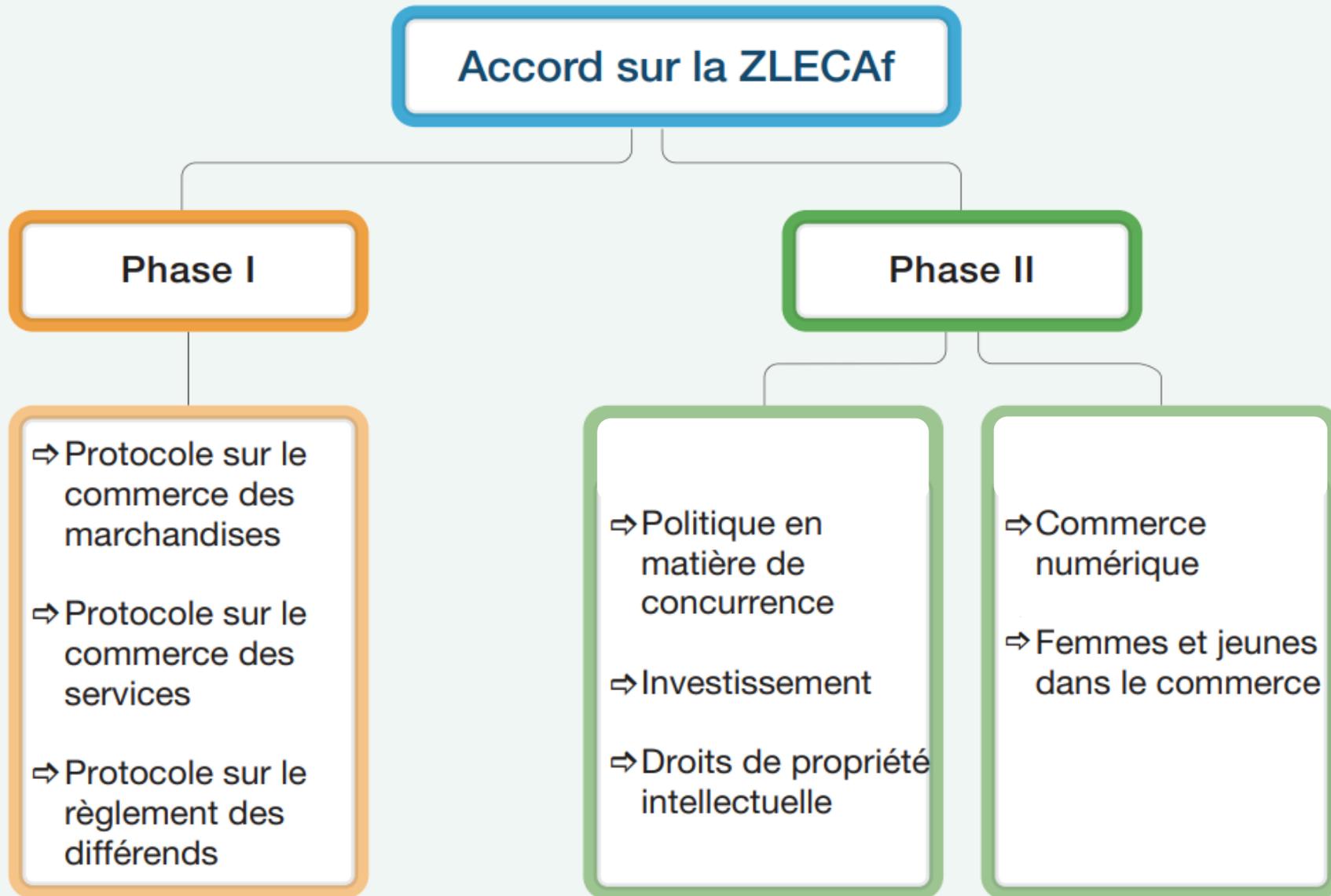
Source: CEA (1^{er} juin 2023)

2. Processus et progrès réalisés

7 Protocoles négociés
en 2 phases

Architecture:

- Secrétariat de la ZLECAf
(*Coordination*) - Accra
- Commissions thématiques
(*Discussions*)
- Comité des hauts
fonctionnaires du
commerce (*Synthèse*)
- Conseil des Ministres
(*Validation*)
- Conférence des Chefs
d'Etats et de gouvernement
(*Décision*)



2. Processus et progrès réalisés



Phase I

1. Commerce des marchandises:
 - i. 46 listes de concessions tarifaires soumises;
 - ii. 88.3% des règles d'origine conclues (*non finalisées dans les industries textile-habillement et automobile*).
2. Commerce des services:
 - i. 48 listes d'engagements pour 5 services prioritaires (financiers, télécommunications, tourisme, transport, aux entreprises) soumises.
3. Organe de règlement des différends:
 - i. Etabli, membres à nommer.

3 catégories de produits:

1) Non-sensibles (A)
90% lignes tarifaires (& min. 90% de la valeur des importations)

2) Sensibles (B)
7% lignes tarifaires

3) Exclus (C)
3% lignes tarifaires

Période pour libéralisation

10 ans (PMA)
5 ans (autres)

13 ans (PMA)
10 ans (autres)

Création du "e-Tariff Book"
Concessions tarifaires de chaque membre et règles d'origine accessibles en ligne:
<https://etariff.au-afcfta.org/>

Phase II

1. Négociations conclues pour 3 Protocoles (adoptés et textes en cours de nettoyage légal):
 - i. Politique de concurrence;
 - ii. Investissement;
 - iii. Droits de propriété intellectuelle.
2. Négociations en cours pour 2 Protocoles:
 - i. Commerce numérique;
 - ii. Femmes et jeunes dans le commerce.

2. Processus et progrès réalisés



Initiative de commerce guidé de la ZLECAf

- Commerce dans le cadre de la ZLECAf censé débuter le 1er janvier 2021.
- En juillet 2022 au 9ème Conseil des Ministres (et puisque aucune transaction n'a été conclue dans le cadre de la ZLECAf), décision prise de lancer une Initiative de commerce guidé (occasion aussi de tester les institutions et le niveau de préparation des acteurs publics et privés).
- Initiative lancée officiellement le 7 octobre 2022 avec 8 pays (Cameroun, Egypte, Ghana, Kenya, Maurice, Rwanda, Tanzanie et Tunisie).

Travail d'identification d'exportateurs, importateurs et produits tels que:

- Café
- Thé
- Sucre
- Fruits secs
- Fécule de maïs
- Sirop de glucose
- Pâtes
- Volaille
- Viande
- Batteries automobiles
- Carreaux de céramique
- Ustensiles de cuisine
- Cuir (sacs, ceintures, etc.)

Plusieurs importants instruments déjà opérationnels:

Barrières non-tarifaires (BNTs)

Annexe du Protocole sur le commerce de marchandises

Mécanisme de résolution en ligne:

<https://www.tradebarriers.africa/>

Système de Paiement et de Règlement Panafricain (PAPSS)

Initié par la Banque africaine d'Import-Export (Afreximbank) et lancé le 13 janvier 2023

Faciliter, sécuriser et accélérer les transactions financières panafricaines

Fond d'Ajustement de la ZLECAf

Accord de siège signé à Kigali le 13 mars 2023 entre Rwanda, Secretariat ZLECAf et Afreximbank

Assister les pays pour mettre en œuvre la ZLECAf (10 milliards \$ déjà mobilisés par Afreximbank)

3. Prochaines étapes et défis à relever



1) Conclure les négociations (Phases I et II).

2) Mettre en œuvre l'Accord de la ZLECAf:

- i. Etablir les comités nationaux responsables de la mise en œuvre des reformes dans chaque pays et former leurs membres;
- ii. Apporter les modifications nécessaires pour intégrer les dispositions de l'Accord dans le droit national;
- iii. Identifier les actions prioritaires (permettant de produire des résultats rapides) pour une mise en œuvre efficace de la reforme.

4. Appui fourni par la CEA (*liste non-exhaustive*)



Aider les Etats membres à développer leurs Stratégies nationales de mise en œuvre de la ZLECAf

Ces Stratégies servent de feuilles de route pour la mise en œuvre de l'Accord ZLECAf

Travail terminé/en cours dans 41 pays

Completed AfCFTA Strategies

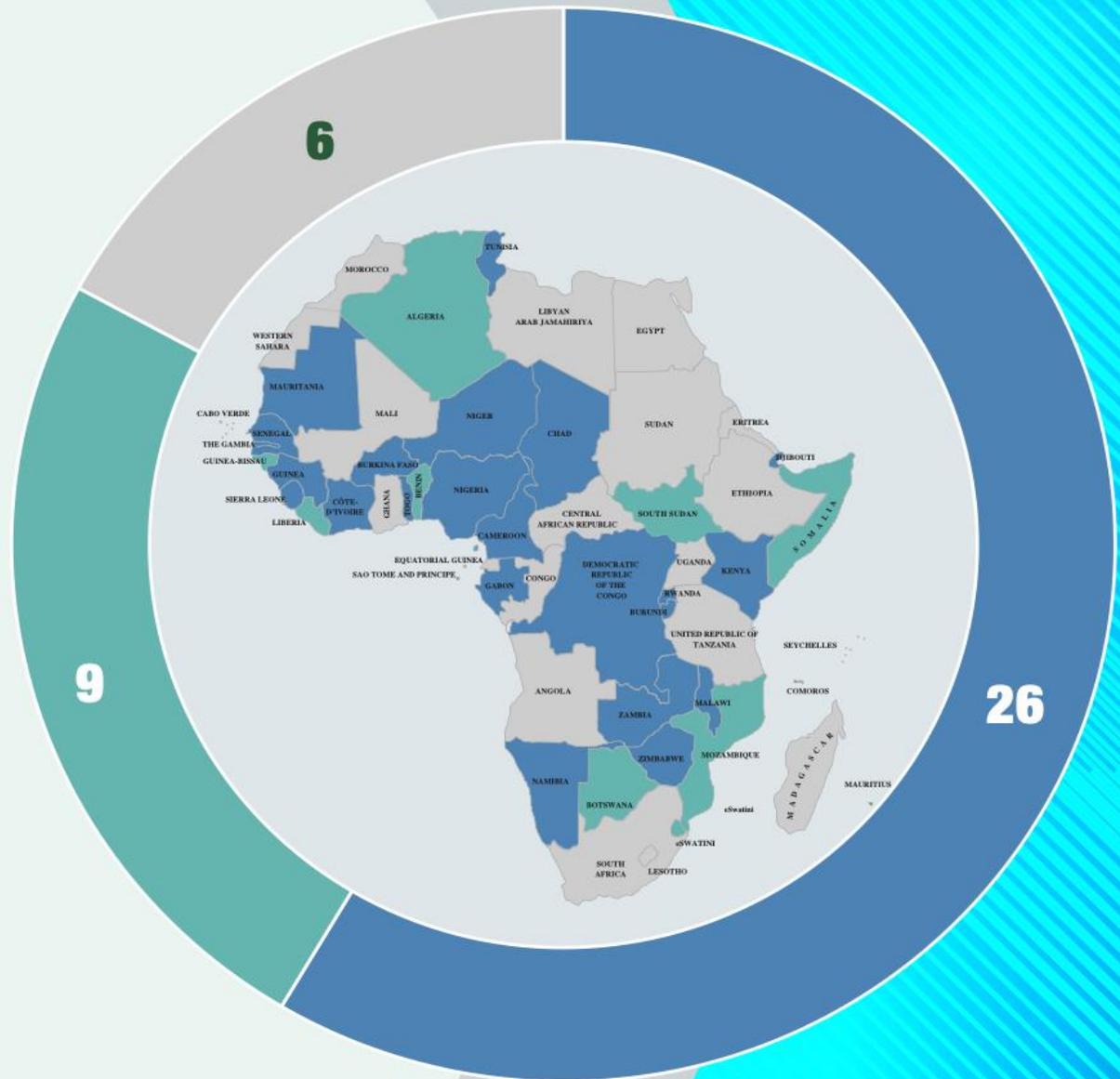
- | | |
|--------------------------|---------------------|
| Burkina Faso | Mauritius |
| Burundi | Namibia |
| Cameroon | Niger |
| Chad | Nigeria |
| Comoros | Rwanda |
| Cote d'Ivoire | Sao Tome & Principe |
| Democratic Rep. of Congo | Senegal |
| Djibouti | Sierra Leone |
| Gabon | The Gambia |
| Guinea | Togo |
| Kenya | Tunisia |
| Malawi | Zambia |
| Mauritania | Zimbabwe |

Developing AfCFTA Strategies

- | | |
|------------|---------------|
| Algeria | Guinea-Bissau |
| Benin | Liberia |
| Botswana | Somalia |
| Eswatini | South Sudan |
| Mozambique | |

Countries where AfCFTA Strategy is at the discussion/inception Phase

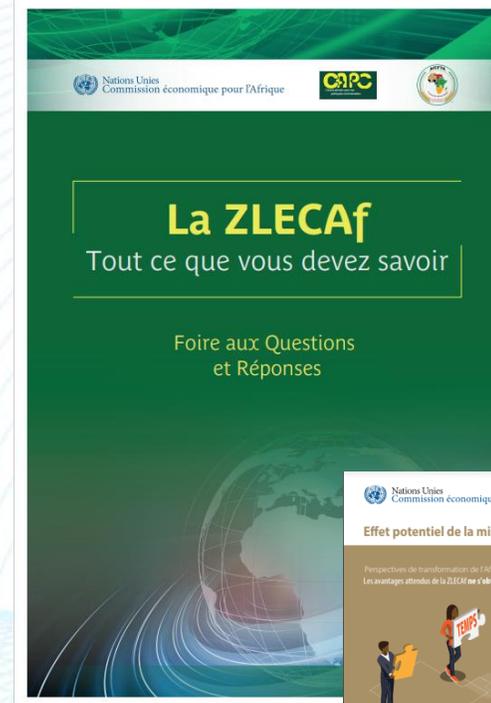
- | | |
|--------------------------|------------|
| Central African Republic | Libya |
| Equatorial Guinea | Cabo Verde |
| Morocco | Seychelles |



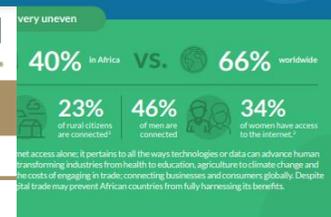
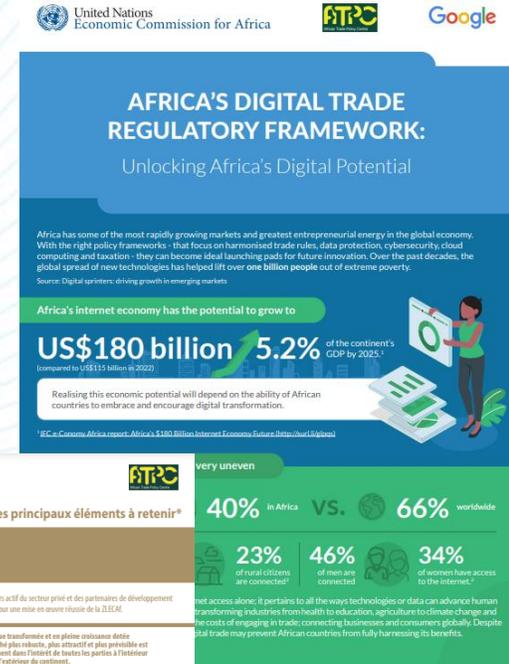
4. Appui fourni par la CEA (*liste non-exhaustive*)



- Plaidoyers pour signature/ratification de l'Accord, sensibilisation des acteurs (notamment le secteur privé).
- Assistance technique et développement des capacités (Accord et Protocoles, Stratégies ZLECAf, comités nationaux).
- Recherche/modélisation des impacts attendus de la ZLECAf (impacts économiques, pauvreté, chaînes de valeur, environnement: négocier sur les questions environnementales?) – *Incluant travail en collaboration avec le CEPII; Améliorer les données et développer les capacités à entreprendre de la recherche dans le domaine.*
- L'Indice des affaires par pays (outil pour renforcer le rôle du secteur privé dans la mise en œuvre de la ZLECAf).



<https://repository.uneca.org/handle/10855/49411>





Thank you!

mevel@un.org

www.uneca.org/atpc

Twitter: @atpc2

Facebook: @africantradepolicycentre

Email: eca-atpc@un.org

Ideas
to
Action